

Service de traductions de l'Institut d'Etudes Occitanes Servici de traduccion de l'Institut d'Estudis Occitans

Charte Carta

Dans cette présente charte sont présentées les différentes conditions d'utilisation du service de traduction proposé par l'Institut d'Etudes Occitanes, notre mode de travail. En fin de document, les tarifs ainsi que les procédures pour passer commande sont détaillés. Une adhésion entière du demandeur à la présente charte est nécessaire préalablement à toute commande.

1 - Nos prestations - Las nòstras prestacions

Nous réalisons des travaux de traduction, conseils et relecture dans différents domaines et différentes circonstances.

- Traductions/relectures pour des documents à finalité publique qui donnent une visibilité importante à la langue occitane. Il s'agit par exemple de signalisation, supports de communication, sites internet, expositions, catalogues...
- Conseils auprès d'entreprises ayant acquis le label Òc per l'occitan dans le but de les accompagner dans leur démarche de valorisation de l'occitan : Aide pour baptiser un produit en occitan, aide au choix des meilleurs supports pour rendre visible la langue occitane, etc.
- Propositions terminologiques dans des domaines précis de la langue occitane, notamment pour les néologismes concernant les nouvelles technologies (téléphonie, informatique) ou jusqu'à présent peu usités par les locuteurs usuels (biologie, mathématiques).

2 – Nos engagements – Los nòstres engatjaments

Partant du principe que les documents ou les textes que nous traduisons seront publiés et visibles par un large public, nous nous efforçons de produire un résultat de qualité et accordons de l'importance au style du résultat final. Notre équipe de traducteurs est expérimentée, capable de se référer aux meilleurs ouvrages de références pour la langue occitane, de se documenter précisément lorsqu'il s'agit de traductions dans des domaines bien ciblés et de s'entourer des conseils de linguistes reconnus. Elle maîtrise et sait adapter les différents niveaux de langage, proposer des variantes dialectales si besoin, le tout dans un écrit maîtrisé dans la graphie alibertine dite graphie classique, majoritairement utilisée dans les publications (littéraires ou autres) et dans l'enseignement quel que soit le niveau. Enfin elle appuie ses choix



INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS

ASSOCIATION LOI 1901 (1945)
n°329 243 653 00055

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE (1949)

AGRÉÉE JEUNESSE
ET ÉDUCATION POPULAIRE (1986)





sur les recommandations des organismes de fixation de la langue occitane reconnus.

Le contenu du document à traduire sera gardé confidentiel par notre équipe de traduction jusqu'à sa publication officielle.

3 – Commande - Comanda

- Chaque demande de traduction doit nous parvenir par écrit sous la forme d'un bon de commande, accompagné du ou des documents à traduire, par courriel ou autre support numérique. Dans tous les cas, ces fichiers doivent être dans des formats de traitement de texte (word, open office). Nous invitons chaque demandeur à clarifier la finalité de sa demande : type de support (panneaux, affiches, dépliants, etc) et lieu où la traduction sera visible. Les informations que chaque demandeur voudra bien confier au service seront considérées comme confidentielles.
- Dans un souci de qualité du résultat de nos travaux, nous ne pouvons accepter de traduire un texte au-delà de 500 mots dans un délai de moins de sept jours ouvrés à partir de la date de signature de l'accord. Pour les textes de plus de 2000 mots, nous étudions avec vous dans quels délais raisonnables les travaux peuvent être réalisés.
- Nous transmettons un devis et une proposition de délai uniquement après réception des documents définitifs à traduire. Ces documents doivent être présentés clairement et en français. Le devis vous est proposé dans un délai de 48h suivant la réception de ces documents.
- Les traducteurs n'entreprennent la réalisation de la traduction que suite à l'accord écrit du demandeur. Toute acceptation de sa part doit être spécifiée par retour du devis signé accompagné de la mention « bon pour accord ». Ce document doit nous parvenir par courrier ou par courriel dans un format pdf non modifiable.

4 – Traduction techniques – Traduccions tecnicas

Les documents techniques peuvent se révéler difficiles à traduire et la quantité ne détermine pas systématiquement le temps de sa réalisation. Si l'Institut d'Etudes Occitanes a entrepris de faire des propositions terminologiques dans plusieurs domaines précis, beaucoup d'autres sont encore imprécis. Il faut donc que les traducteurs, en fonction de la spécificité de la demande, prennent le temps de synthétiser les différentes occurrences déjà existantes, d'en analyser la pertinence avec à la fois des linguistes et des spécialistes dans le domaine concerné avant de proposer une traduction.

Dans un souci de cohésion, chaque néologisme ainsi fixé est répertorié dans un glossaire pour être ensuite réemployé ou publié à la connaissance du public occitanophone.

Etant entendu qu'un traducteur produit de meilleurs résultats grâce à une bonne connaissance des sujets, le demandeur ne doit pas être surpris, mais au contraire rassuré, lorsqu'un traducteur lui posera





des questions en cours de travail pour clarifier certains passages, mieux comprendre le contexte, la nature d'un document, etc.

5 – Livraison – Liurason

Le service traduction livre les documents traduits selon les dates convenues dans le devis. Cependant, il ne saurait être tenu responsable des retards provoqués par des pannes du serveur du demandeur de prestation ou du fournisseur d'accès à Internet, ou encore par des perturbations des services postaux.

6 – Suivi – Seguit

Compte tenu de la présence en occitan de nombreux caractères n'existant pas en français (í, á, ò, etc), la relecture des épreuves avant impression ou publication (plaquettes, affiches, sites Internet, etc) est une règle absolue de notre service de traduction. Elle permet d'éviter tout risque de coquille, de vérifier le respect des règles de typographie et de la bonne logique des césures.

7 – Responsabilité – Responsabilitat

Si la traduction était à revoir suite à de légères modifications du texte de départ, ou si le demandeur de prestation ou une tierce personne ne trouvait pas le style de la traduction satisfaisant, le demandeur ou la tierce personne devrait impérativement reprendre contact par écrit avec l'Institut d'Etudes Occitanes et avec lui seul. C'est en effet à l'équipe en charge du dossier, encadrée par le directeur de l'Institut d'Etudes Occitanes, qu'incombe la responsabilité de remanier son travail ou d'explicitier ses choix. Cependant le choix de la graphie classique ne saura en aucun cas être une remise en cause de la validité fondamentale de la traduction donnée.

8 – Paiement – Pagament

Toute rectification ou ajout dans le document de départ fera l'objet d'un réajustement du devis et des délais de livraison. Suite à la livraison de la traduction, une facture correspondante est envoyée.

L'Institut d'Etudes Occitanes est une structure non assujettie à la TVA, aussi il ne peut la faire ressortir dans ses factures.

La somme dûe doit être réglée dans les 30 jours par chèque bancaire, postal, ou par virement à l'ordre de :

Institut d'Etudes Occitanes – 11 rue Malcousinat – 31000 Toulouse

